



# La Lettre

de Michèle Bonthoux

## VOTRE MAIRE

### 2024 : une année à inventer

Chères Mainvilloises et chers Mainvillois,

Cette nouvelle année est amorcée et avec elle, l'espoir d'un avenir meilleur. Les problèmes à résoudre ne manquent pas. Certes, le contexte est anxiogène et nos projets sont malmenés par ce cortège d'incertitudes. Il nous invite à revoir notre feuille de route en adaptant nos objectifs à un nouvel échéancier calendaire.

**Mainvilliers est une ville engagée**, riches des réalisations déjà accomplies, comme vous avez pu le constater à travers notre bilan mi-mandat, détaillé dans le dernier numéro du magazine de la Ville.

Avec l'équipe qui m'entoure, nous sommes déterminés à poursuivre notre ligne directrice notamment par la mise en œuvre de projets au long cours comme celui du groupe scolaire. **Cette réalisation phare modifiera le paysage de la ville et s'inscrira dans une nouvelle dynamique urbaine.**

Dans de nombreux projets, nous poursuivons le travail engagé avec nos différents partenaires : les services de l'Etat, Chartres métropole et le conseil départemental. Pour exemple, nous venons d'ouvrir un **espace France services** au sein de notre mairie afin de répondre aux attentes des citoyens. Ce guichet unique donne accès en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Impliqués au plus près des usagers, **nous mettons tout en œuvre pour faciliter leurs démarches.**

Nous avançons tout en gardant à l'esprit que construire « la ville de demain » relève du défi. Nos charges augmentent, les dotations baissent. Il me revient de prendre des décisions importantes comme celle entérinée à la majorité, lors du conseil municipal de janvier, où nous avons voté pour notre budget 2024 une augmentation de la taxe foncière.

**Mainvilliers avance et se transforme.** La barre de la Résistance sera déconstruite avant cet été puis les Quatre tours, à l'image de la Banane en 2022. En lieu et place, des logements répondant aux récentes règles environnementales seront construits dans un cadre végétalisé.

Sur le plan culturel, la saison printemps-été 2024 nous transportera, une fois encore, dans des univers inconnus, pour un public diversifié.

Je vous remercie de votre confiance, vous savez pouvoir compter sur notre équipe et **vous renouvelle à nouveau mes meilleurs vœux pour 2024.**

Michèle BONTHOUX, votre Maire  
Conseillère régionale.

Bien sincèrement,  






## Mainvilliers passe à 30 km/h

A l'instar d'autres communes de l'agglomération, la Ville généralise la limitation de vitesse à 30 km/h pour toutes les rues de la commune avant l'été 2024.

Cette mesure a pour but de **sécuriser les modes de déplacement « doux »** comme la marche, le vélo, la trottinette... L'usage de l'espace public évolue avec la création de nouveaux quartiers, l'adaptation des voiries, des vitesses. Attentive aux réclamations des Mainvillois, l'équipe municipale propose des nouvelles solutions de stationnement. La police municipale effectue des contrôles de vitesse régulièrement afin de **garantir la sécurité de tous**.

Notre commune poursuit également la sécurisation des déplacements autour des écoles avec **l'implantation prochaine de panneaux lumineux spécifiques aux abords de nos établissements scolaires** et en développant un réseau cyclable structurant, répondant aux attentes de la population.

## Ouverture de l'espace France services

**L'espace France services a ouvert ses portes** à la mairie de Mainvilliers le 8 janvier dernier. Nos équipes vous accueillent et vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui **donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste. Qu'il s'agisse d'immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.



**Les agents de votre France services sont présents à l'accueil de la mairie aux horaires suivants :**

- lundi, mardi, jeudi : 9h-11h30 et 14h-17h
- mercredi : 9h-11h30 et 14h-16h30
- vendredi matin : 9h-11h30

## Travaux du Colisée de Chartres

Les travaux d'aménagement du Colisée de Chartres se poursuivent. Ils impactent la circulation sur Mainvilliers. Les commerces de la rue de la République restent ouverts durant cette période. Vous trouverez ci-dessous les informations transmises par Chartres métropole.



### Rue Philarète Chasles

Circulation des voitures interdite dans le sens Chartres-Mainvilliers (déviation par la rue de la République)



### Pause des travaux



### Pont Casanova

Circulation des voitures interdite dans le sens Chartres-Mainvilliers (déviation par la rue du Faubourg Saint-Jean)



### Pont Casanova

Circulation des voitures interdite dans le sens Chartres-Mainvilliers (déviation par la rue du Faubourg Saint-Jean et sur une voie de contournement au dessus du parking Colisée)